

Handicap + Covid19 = triple peine

On constate régulièrement que le handicap peut rendre difficile l'accès aux soignants, surtout dans le cas d'atteinte psychique ou de perturbation de la compréhension. Les situations de crise (catastrophes naturelles, accidents industriels, guerres, émeutes sociales, épidémies, etc.) rendent ces personnes particulièrement vulnérables.

La pandémie de Covid-19 a hélas confirmé cette inégalité :

- L'association handicap + Covid19 peut retarder le diagnostic, compliquer considérablement les soins, rendre impossible le maintien à domicile et alourdir la prise en charge médicale spécialisée à un moment où tous les soignants sont à la limite de la « rupture ».
- Les personnes en situation de handicap ont souvent besoin d'une aide permanente : dans la grande majorité des cas, le confinement les en a privées (qui priverait les grands insuffisants respiratoires de leur bouteille d'oxygène ?). Pendant le confinement, beaucoup d'enfants autistes ont été privés d'école et de leur Aide à la Vie Scolaire (AVS), les personnes atteintes de problèmes neuromusculaires ou ostéo-articulaires ont été privées de kinésithérapie, etc.

Le trimestre de soins ainsi perdus laisse des séquelles importantes : aggravation des handicaps, décompensations des maladies, impasses thérapeutiques.

- Le confinement a fragilisé le tandem aidé-aidant. Ceux qui aident les personnes en situation de handicap ont beaucoup souffert pendant le confinement et continuent de souffrir. L'exemple le plus frappant est celui des parents d'enfants autistes. D'habitude, pendant la journée, ces enfants sont pris en charge en dehors du domicile par des soignants, ce qui permet aux enfants de ne pas rester enfermés chez eux et à leurs parents de « souffler » un peu. Le confinement a supprimé cette bouffée d'air : les parents se sont occupés jour et nuit sans répit de leurs enfants, souvent devenus encore plus épuisants du fait de ce confinement.

Les aidants et ceux qu'ils aident sortent épuisés de cette période et, cerise sur le gâteau, la quasi-totalité des séjours d'été prévus de longue date ont été annulés, par impossibilité de respecter les règles du déconfinement.

Sources : Papillons Blancs de Paris, Handifaction, Open Rome

Le Dico du doc



Handicap



Situation faisant l'objet d'un grand nombre de définitions en raison de la grande fréquence et de la diversité des problèmes et de leurs causes.

Souvent, les personnes en situation de handicap cumulent les problèmes, les soignants parlent alors de « multi-handicap », en liaison avec une multiplication de problèmes intriqués (« multi-morbidité »).

Le handicap ne se limite pas à l'usage de fauteuils roulants, les handicaps mentaux sont particulièrement fréquents.

En France, les aides publiques sont gérées par des MDPH (Maisons Départementales des Personnes en situation de Handicap »).

L'analyse des statistiques disponibles montre qu'environ 10% seulement des personnes se sentant handicapées sont inscrites dans ces MDPH.

Source : Open Rome

Pour s'abonner : <https://openrome.org/abonnement/ddj>

Météo antibio

Risques

- | | |
|--------------------|-------------|
| - Grippe | très faible |
| - Bronchiolite | très faible |
| - Inf respiratoire | modéré |
| - Gastro-entérite | moyen |
| - Allergie pollens | moyen |

Sources : RNSA, Santé publique France, Sentinelles

Pollens : 5 conseils préventifs

Quelques bons gestes pour se protéger des pollens et limiter son exposition :

- 1- Rincez vos cheveux le soir.
- 2- Aérez au moins 10 min par jour avant le lever et après le coucher du soleil.
- 3- Gardez les vitres de voiture fermées.
- 4- Evitez les activités sportives de plein air, elles entraînent une surexposition aux pollens.
- 5- Ballades en période pollinique : portez un masque avec des lunettes de soleil !

Source : Pollens.fr